

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de WINTZENHEIM



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Année 2022/2023

Vendredi 24 novembre 2023 à 19 h 30 à l'Arthuss de Wintzenheim

Présents : 59 membres présents, et 20 procurations

2 animatrices : Vladimira GOSSET et Nicole PLEIMELDING

Invités : Serge NICOLE, maire de Wintzenheim

Dominique SCHAFFHAUSER, adjointe aux finances et à la vie économique

Daniel LEROY, adjoint en charge de la vie culturelle et associative

Excusées : Arlette BATTMANN, Lydia KEMPF, Sabine MARTIN, animatrices

Ordre du jour :

- Accueil et rapport moral
- Adoption du Procès-verbal de l'AG de novembre 2022 (exercice 2021/2022)
- Rapport d'activités de la saison 2022/20223
- Bilan financier 2022/2023
- Budgets prévisionnels 2023/2024 et 2024/2025
- Rapport des réviseurs aux comptes et quitus
- Election des réviseurs aux comptes
- Election des membres du comité,
- Vie de l'association et projets
- Allocution des personnalités invitées
- Clôture de l'assemblée générale 2023

1 – Accueil et rapport moral

La présidente, Annick VRIGNAUD ouvre la séance à 19 h 30 par quelques mots d'accueil et de salutations. Après les restrictions liées au COVID19, la saison 2022/2023 a été la 1^{ère} saison complètement en présentiel dans les salles depuis septembre 2019.

Les pré-inscriptions avaient été refaites en juin et, à la rentrée, nous avons fait une belle campagne de promotion à l'aide de flyers, envois de mails, articles dans la presse locale....

Avec 402 licenciés, les 18 séances ont toutes très bien fonctionné. Sabine a remplacé Annie en gym tonique et elle a également remplacé Perrine avec l'aéro-renfo le mercredi soir.

Annick félicite et remercie toutes les animatrices pour tous les efforts fournis tout au long de l'année. Elle remercie également tous les membres du Comité présents tout au long de la saison pour vous accueillir et vous renseigner. Elle remercie également leurs conjoints pour leur soutien.

Annick remercie la ville de Wintzenheim qui met gratuitement à notre disposition les 3 belles salles de sport et qui nous octroie une subvention. Sans ces aides, les cotisations seraient bien plus élevées.

Elle remercie le Comité Départemental pour son soutien et son aide précieuse, notamment dans la gestion des salaires de nos animatrices et dans l'accompagnement pour toutes les démarches administratives. Il organise également des stages de proximité très appréciés.

2 - Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2022 (saison 2021/2022)

Le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2021/2022 a été diffusé par mail à tous nos membres et affiché sur le site internet. Il est adopté à l'unanimité.

3 – Rapport d’activités de la saison 2022/2023

Madame Claudette HAEFFELE dresse un bilan complet et précis des activités organisées par l’association au cours de la période de septembre 2022 à juin 2023. Pour cette saison, 18 cours hebdomadaires ont été assurés et répartis ainsi :

3 h de stretching - 3 h de gym tonique - 2h de gym douce - 2h de gym modérée - 1h d’aéro-renfo et 7 h de gym méthode Pilates . Nous comptons 402 licenciés. Nous avons organisé quelques petits verres de l’amitié au pôle sportif, pour Noël et fin juin ainsi qu’une petite marche suivie d’un repas au restaurant avec 45 participants.

Notre traditionnel pique-nique de fin de saison au chalet du Club Vosgien St-Gilles, a réuni une cinquantaine de membres autour des animatrices et des membres du comité.

Notre comité s’est réuni 4 fois et nous avons participé à une réunion d’information organisée par la conseillère en développement du comité départemental.

Nous diffusons très souvent des mails d’info à tous nos licenciés et nous vous invitons à nous communiquer les manifestations que vous organisez ou que vous soutenez, afin que nous les diffusions. Le rapport d’activités est adopté à l’unanimité.

4 – Rapport financier 2022/2023

Le résultat prévisionnel présente un déficit de 13,14 € ; équilibre quasiment atteint, grâce aux efforts fournis avant la rentrée par les membres du Comité afin de retrouver nos adhérents et convaincre des nouveaux.

En recettes, 45 752 € de cotisations et licences ont été encaissés pour 400 adhérents, sachant que nous avons maintenu la réduction -5€ aux adhérents de l’année précédente.

La subvention de 1000 € de la ville de Wintzenheim qui nous soutient de façon indéfectible.

1005 € d’intérêts des livrets d’épargne. Le travail des bénévoles du Comité est évalué à 6330 €

Soit un total de **54 087, 86€**.

En dépenses, 10 962 € de frais de licence sont reversés à la Fédération ; puis le principal poste de dépenses, ce sont les salaires, les charges sociales et les remboursements de frais aux animatrices, pour 35 338 € et 687 € d’achats de nouveaux équipement et matériels.

Les 783 € de frais divers de gestion sont constitués 54 € pour les flyers, frais de tenues de comptes bancaires, frais postaux et fournitures administratives, frais du pique-nique) ; pour un total de **54 101,00 €**

L’association dispose actuellement de 45 025,92 € de disponibilités en banque et en espèces.

5 – Budgets prévisionnels 2023/2024 & 2024/2025

- Saison 2022/2023 : suite à l’augmentation de 0,50 € de la licence, nous avons décidé de diminuer nos cotisations de 0,50 € afin d’arrondir les montants payés par les adhérents : 100 € Gym et 150 € Pilates. Les salaires et charges sociales pèsent lourdement.
- Saison 2024/2025 : aucune info sur le prix de la licence, mais en raison de l’inflation, donc de l’augmentation des salaires et charges sociales, un réajustement des cotisations est à prévoir à la prochaine rentrée.

6 – Rapport des réviseurs aux comptes

Mme Dominique DUC et M Thierry STOCKER déclarent, après vérification par sondage, avoir constaté la bonne tenue des comptes de l’association et félicitent le trésorier pour la très bonne tenue des comptes. Quitus est donné au trésorier et au comité.

Le rapport financier et les budgets prévisionnels sont adoptés à l’unanimité.

7 – Election des réviseurs aux comptes

M. Nicolas GILLIG et M Thierry STOCKER sont élus, à l'unanimité, réviseurs aux comptes pour l'année 2023/2024.

8 – Election des membres du comité

Mmes Christiane ABERER, Françoise GRAFF, Pascale MINOT et M Philippe EBELIN, membres sortants, se représentent et sont réélus à l'unanimité pour 3 ans. Mme Sabine LIND, rééligible, ne se représente pas.

9 – Vie de l'association et projets

Depuis septembre, nos 18 séances fonctionnent très bien et nous totalisons déjà 414 licenciés, dont 96 nouveaux qu'on espère fidéliser.

Nous faisons de gros efforts pour vous accueillir, vous conseiller afin que vous trouviez le cours et l'horaire compatibles à vos attentes, vos capacités et à votre disponibilité. Nous vous encourageons vivement à suivre 2 séances par semaine et ce pour 100 € par an. Malgré le poids croissant des charges sociales et l'augmentation des salaires des animatrices, nous avons le souci de maintenir nos cotisations à un tarif accessible pour tous et nous proposons une réduction de 8 € pour certaines situations, cette réduction s'ajoutant à la réduction de fidélité de 5€.

Chez nous, l'accent est mis sur le sport-santé et la convivialité. Nous organiserons à nouveau des moments de rencontres la semaine avant Noël et d'autres, fin juin. Fin juin, on organisera à nouveau le grand pique-nique de fin de saison au chalet.

Depuis la rentrée, nous avons consacré beaucoup de temps à gérer vos 414 inscriptions. Nous sommes la plus grande association GV du Haut-Rhin et l'une des plus importantes sur Wintzenheim. La moyenne d'âge de nos adhérents est de 64 ans. Nous comptons 311 personnes de plus de 60 ans dont 22 ont plus de 80 ans et ils assistent régulièrement à 1 ou 2 séances hebdomadaires. Nous avons une pensée émue pour toutes les personnes souffrantes ou ayant un proche gravement malade. Nous sommes tous très tristes face à la gravité de la maladie dont est atteinte notre animatrice Karine.

Nous formons une grande famille et nous partageons vos peines.

Les soucis et les désagréments ne nous sont pas épargnés. Nous sommes considérés comme une entreprise. Nos animatrices sont des salariées en CDII (Contrat à Durée Indéterminée Intermittent), à temps partiel. Mais les contraintes sont identiques, voire plus lourdes, que pour des salariés en CDI ordinaires. Il faut être très attentif aux modifications permanentes de la législation.

Nous ne sommes que des bénévoles pleins de bonne volonté mais toutes ces complications nous fatiguent.

10 – Allocution des invités

M le Maire, Serge NICOLE, est toujours très heureux d'assister à notre AG. Il souligne la rigueur et le sérieux du travail fourni par les membres de l'association. Les comptes sont toujours bien tenus et la réserve financière couvrant la masse salariale est nécessaire. Il nous félicite pour le fort maintien du lien social assuré par l'association.

Il est conscient que la non réouverture du Pôle Sportif après la Toussaint, suite aux dégradations constatées par la Mairie, a pénalisé un grand nombre de nos membres pendant 2 jours. Il le regrette mais la Mairie devait réagir avec fermeté. Un cahier de liaison a été mis en place afin de permettre de signaler les problèmes de fonctionnement ou les dégradations constatées. Le chauffage a été mis avec un peu de retard par l'entreprise en ayant la charge.

Madame la Présidente remercie les membres présents et clôture l'assemblée générale à 20 h 20. Elle nous invite au verre de l'amitié dans le hall d'entrée.

Myriam STARCK, Secrétaire

Annick VRIGNAUD, Présidente